

L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous nous attachons à prendre en compte les situations de handicap en mobilisant et/ou en vous orientant vers les professionnels concernés.

LES PROFESSIONNELS ŒUVRANT DANS LE CHAMP DU HANDICAP

<p>MDPH</p> <p>Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) sont chargées de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées et de leurs proches. Il existe une MDPH dans chaque département, fonctionnant comme un guichet unique pour toutes les démarches liées aux diverses situations de handicap.</p> <ul style="list-style-type: none">• Guider en termes d'insertions scolaire, professionnelle et sociale• Orienter vers les établissements ou services médico-sociaux concourant aux besoins de la personne (rééducation, éducation, formation, reclassement, hébergement...)• Attribuer des prestations, aides ou allocations (AAH, AEEH, PCH, carte d'invalidité, carte de stationnement, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé...)	
<p>AGEFIPH</p> <p>L'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (ou Agefiph) est un organisme paritaire français institué par la loi du 10 juillet 1987 pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé. Partenaire de la politique de l'emploi menée par les pouvoirs publics, l'Agefiph est aujourd'hui un acteur central de l'emploi des personnes handicapées. Une mission de service public qui s'inscrit dans le cadre d'une convention signée avec l'État.</p>	
<p>SAMETH</p> <p>Les Sameth sont des services d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. Ils sont financés par le FIPHFP pour la fonction publique et par l'Agefiph pour le secteur privé. Ces services permettent donc d'obtenir des aides de l'Agefiph pour le maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés du secteur privé afin d'éviter le licenciement d'un salarié devenu inapte à son poste.</p>	
<p>CAP EMPLOI</p> <p>CAP EMPLOI est une structure financée par les fonds de l'AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées) et qui a pour vocation d'aider les travailleurs handicapés dans leur maintien et leur recherche d'emploi tout en assurant le suivi de leur placement.</p>	